



Lycée Jean Renoir

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Recherche de prestataire extérieur Prestations de surveillance et d'encadrement d'élèves

Le lycée Jean Renoir cherche un prestataire susceptible d'assurer l'encadrement et la surveillance d'élèves de l'école primaire pendant la pause méridienne (repas et récréation) ainsi que l'encadrement de groupes d'élèves pour les études surveillées l'après-midi.

- **La surveillance de la pause méridienne**
La pause méridienne commence à 11h30 et se termine à 13h20, pendant ce temps, les enfants (environ 700) déjeunent dans la salle de restauration ou dans la salle de lunch-box et vont en récréation. Le prestataire assurera la présence de personnels pendant 1h30 (horaires de travail : de 11h20 à 12h50 ou de 12h00 à 13h30) pour compléter l'équipe existante de surveillants. Les personnels seront placés sous l'autorité du chef d'établissement et respecteront l'organisation et les règles de fonctionnement existantes. Le besoin pour la rentrée scolaire 2017 est de 6 personnes par jour (du lundi au vendredi) à raison d'1h30 par personne.
- **L'encadrement des études surveillées**
Les élèves de l'école élémentaire ont la possibilité de s'inscrire l'après-midi après la classe (de 14h05 à 16h ou 17h) dans les groupes d'études surveillées. Le prestataire assurera la présence de personnels pour l'encadrement et la surveillance de ces groupes (entre 15 et 25 élèves) pour compléter l'équipe existante. Les personnels seront placés sous l'autorité du chef d'établissement et respecteront l'organisation et les règles de fonctionnement existantes. Le besoin prévisionnel pour la rentrée scolaire 2017 est de 3 personnes (2 heures ou 3 heures par jour sur 4 ou 5 jours par semaine en fonction des inscriptions des élèves à ce service).
- **Recrutement des personnels**
Les personnels seront recrutés par le prestataire après accord du chef d'établissement qui s'assurera qu'ils disposent des compétences nécessaires à l'encadrement d'enfants et qu'ils maîtrisent la langue française. Les personnels exerçant actuellement ces fonctions pour le compte du lycée et dont les contrats à durée déterminée se terminent le 14 juillet 2017 (6 personnes) seront prioritaires.

- **Fonctionnement administratif et financier**

Le prestataire sera l'employeur des personnels mis à disposition et assumera toutes les obligations administratives, juridiques et financières qui en découlent.

Les modalités et les montants de la rémunération des personnels seront fixés en concertation avec le lycée.

Une facture mensuelle sera adressée par le prestataire au lycée, cette facture comportera la masse salariale mensuelle totale versée par le prestataire ainsi qu'un pourcentage de la masse salariale correspondant aux frais de gestion ainsi qu'à la rémunération du prestataire.

Durée du contrat

1 an renouvelable

Calendrier des opérations :

- **Les candidatures sont à rédiger en français et à envoyer par mail à l'adresse suivante : proviseur@lycee-jean-renoir.de pour le samedi 29 avril 2017 au plus tard**
- Publication du prestataire retenu : lundi 8 mai 2017
- Début des prestations : 31 août 2017

Critères de sélection du prestataire :

- **Éléments financiers : 30%**
- **Qualité de l'offre : 50%**
- **Avoir au moins un interlocuteur dans l'équipe du prestataire qui maîtrise le français : 20%**

Munich, le 7 avril 2017,

Le Proviseur